

## FONCTIONNEMENT & TERRITOIRE

Le **SAFEP 38** intervient dans le département de l'Isère.

Il est en lien avec le secteur de la petite enfance, le secteur sanitaire (hospitalier, libéraux, réseaux de la santé), le secteur social et médico-social. L'orientation vers le SAFEP nécessite une notification réalisée par la CDA (Commission Départementale de l'Autonomie).

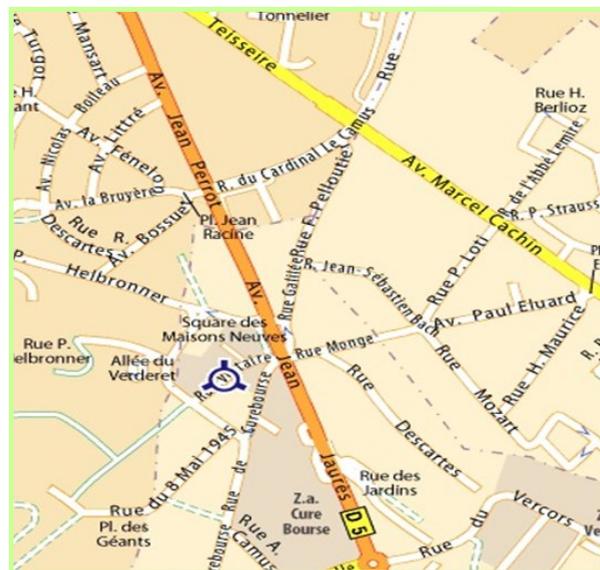
Les collaborations avec nos partenaires peuvent faire l'objet de conventions (CAMSP\*, services hospitaliers, centres ressources, équipes mobiles, libéraux, et autres dispositifs médico-sociaux) favorisant ainsi la qualité et les modalités de nos prestations réciproques.

Lors des vacances scolaires le SAFEP est fermé, à la demande des parents l'orientation vers des partenaires pour des modalités d'accompagnement sur cette période peut être réalisée.

Le SAFEP s'inscrit dans le réseau local et régional de la petite enfance. Son expertise dans la déficience visuelle favorise l'étayage des partenaires dans le secteur de déficience sensorielle.

Ouverture du service sur les périodes scolaires

## COMMENT VENIR ?



### Coordonnées GPS :

**45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E**

**Accès bus : ligne C4 ,**

**arrêt Maisons Neuves**

**Accès voiture par la rocade sortie 5**

**Eybens direction Grenoble, tourner à gauche avant l'hôtel Kyriad.**

### Jours et heures d'ouverture

**Du lundi au jeudi de**

**8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

**le vendredi jusqu'à 16 heures**



V4.11-2019



# SAFEP 38

Service

d'Accompagnement Familiale et  
d'Education Précoce

parentalité accompagnement livre lumière éveil  
développement déficients visuels pré-braille  
agrandissement précocité logiciels voir  
cheminement agrandis dessiner tactile compenser  
accueillir construire lire loupe lunettes répit partager  
organiser soutien petite-enfance capacités réseau

**4 rue Voltaire**

**38 320 EYBENS**

**TEL : 04 76 03 11 79**

**mail : safep-saaas38@lespepsra.org**

**[www.lespepsra.org](http://www.lespepsra.org)**



**Sud Rhône-Alpes**  
**La solidarité en action**

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le SAFEP est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'**Association des PEP Sud Rhône Alpes** (loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège est au **34 rue Gustave Eiffel . 26 000 VALENCE .** Tél : 04 75 41 21 88

Le service existe depuis 2005, son financement est assuré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

**L'orientation vers le SAFEP peut être sollicitée par** : les parents, la PMI\*, le milieu hospitalier, le médecin traitant ou spécialisé

Suite à l'**ORIENTATION** réalisée par la Commission Départementale de l'Autonomie (CDA) de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), l'**ADMISSION** est prononcée à l'issue d'une rencontre entre la famille et la direction

## L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

De multiples compétences s'articulent pour un suivi de qualité

Directrice, Directeur adjoint

Assistante de service social

Ophthalmologiste

Orthoptiste

Psychologue

Psychomotricienne

Educatrice spécialisée

L'ergothérapeute peut intervenir à des moments clé de l'accompagnement : aménagement adapté de l'espace du tout petit enfant, préparation au passage à l'école maternelle...

## UN ACCOMPAGNEMENT PRECOCE ET MODULAIRE

**ACCUEILLIR** les parents et leur enfant et les **SOUTENIR** dans leur cheminement avec le handicap visuel et ses conséquences

**AIDER** aux démarches **d'accès aux droits et de répit**

**ETABLIR conjointement** avec les parents le projet de leur enfant avec des modalités variables et variées

**CONFORTER** les parents dans leurs compétences tout en proposant **un étayage spécifique et transposable dans leur quotidien**

**ACCOMPAGNER** le développement psychoaffectif de l'enfant et favoriser sa socialisation

**EVEILLER ET DEVELOPPER** la vision fonctionnelle de l'enfant

**ACCOMPAGNER** l'enfant dans le développement des capacités sensorielles et compétences cognitives et psychomotrices

**TRANSPOSER** des savoir-faire à l'entourage proche

**INFORMER, SENSIBILISER** la famille et son entourage

L'accompagnement mis en place se fait par une approche globale. **Les actions sont coordonnées et ajustées au rythme de l'enfant et de ses parents.** Le projet de l'enfant est co-décidé avec les parents et mis en œuvre selon les ressources disponibles.

## NOS ACTIONS

Les professionnels articulent leurs actions et mutualisent leurs connaissances en privilégiant le travail par binômes

Cette singularité de l'accompagnement précoce offre des moyens de réponse adaptés au fur et à mesure de l'évolution du tout-petit, et toujours en étroite collaboration avec les parents

Le SAFEP intervient dans le milieu de vie de l'enfant avec des activités d'éveil et de développement sensoriel en partant des besoins repérés et des aspirations familiales

Des séances de psychomotricité sont proposées

L'évaluation fonctionnelle de la vision et la rééducation orthoptique sont réalisées si nécessaire

Des actions de sensibilisation, conseil et appui auprès des professionnels de la petite enfance sont mises en œuvre : crèche, halte garderie, maison enfant-parents, école maternelle, CAMSP, PMI, milieu hospitalier...

Les groupes d'activité avec d'autres enfants déficients visuels sont proposés : partage de temps ludique , rééducatif et de socialisation

## APRES LA SORTIE

Des temps d'échange sont organisés en direction des parents , de la fratrie, de la famille élargie...

Le passage concerté au SAAAS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation) au 3 ans de l'enfant, autant que de besoin.